

Un quart des néo-bacheliers poursuit ses études en dehors de la région

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 124 • Janvier 2025



Après l'obtention du baccalauréat, près de 17 000 élèves de Bourgogne-Franche-Comté poursuivent des études, majoritairement dans la région. Toutefois un quart opte pour des études ailleurs. Ce sont plus souvent ceux ayant obtenu les meilleures mentions, ou ceux d'origine sociale très favorisée. L'offre régionale étant très concentrée dans les zones de Dijon et Besançon, les néo-bacheliers habitant aux franges de la région quittent plus fréquemment la Bourgogne-Franche-Comté. Certains néo-bacheliers peuvent aussi trouver ailleurs des formations plus prestigieuses ou des parcours spécifiques. Que ce soit pour entrer ou sortir de la région, la mobilité des néo-bacheliers varie fortement selon la filière demandée.

En partenariat avec :



En entrant dans l'enseignement supérieur, de nombreux jeunes quittent la Bourgogne-Franche-Comté

Sur les 16 900 **néo-bacheliers** de Bourgogne-Franche-Comté en 2022, 4 250 **sortants** acceptent une proposition d'admission sur **Parcoursup** en dehors de la région. Dans le même temps, 2 830 néo-bacheliers venus d'ailleurs, les **entrants**, acceptent une proposition d'admission dans la région. À l'issue des admissions dans le supérieur, la région compte ainsi 11 % de néo-bacheliers de moins. Elle est la 3e région de France métropolitaine à perdre relativement le plus de néo-bacheliers, derrière Centre-Val-de-Loire et la Corse. Cependant, ces poursuites d'études hors région ne se traduisent pas systématiquement par un déménagement, notamment pour les étudiants résidant en limite de région. Bien que la plupart des jeunes de 18 à 24 ans restent étudier dans la région, les mouvements d'étudiants pèsent sur la démographie. Les 18-24 ans ont davantage tendance à quitter la Bourgogne-Franche-Comté qu'à venir s'y installer. Le constat est inverse pour les générations plus âgées. Ces mouvements participent au vieillissement de la population régionale, et à la dégradation du solde naturel du fait de

► 1. Profil des néo-bacheliers entrants et sortants en Bourgogne-Franche-Comté

Caractéristiques	Stables	Entrants	Sortants	Solde	Taux de sortants (en %)
Sexe					
Femme	6 950	1 360	2 530	-1 170	27
Homme	5 700	1 470	1 720	-250	23
Type de baccalauréat obtenu					
Bac général	8 310	1 800	3 150	-1 350	28
Bac professionnel	1 840	380	350	+30	16
Bac technologique	2 500	650	750	-100	23
Mention obtenue au baccalauréat					
Sans mention	4 340	800	1 010	-210	19
Assez bien	4 440	880	1 330	-450	23
Bien	2 800	760	1 100	-340	28
Très bien	990	340	670	-330	40
Très bien avec félicitations du jury	80	50	140	-90	62
Origine sociale					
Très favorisée	4 430	1 310	1 900	-590	30
Favorisée	2 670	500	790	-290	23
Moyenne	3 700	680	1 060	-380	22
Défavorisée	1 850	340	500	-160	21
Ensemble	12 650	2 830	4 250	-1 420	25

Source : MESRI-SIES, Parcoursup 2022.

la baisse du nombre de femmes en âge de procréer.

La région perd près de 2 000 jeunes chaque année, dont un tiers âgés de 18 ans, âge charnière où beaucoup entrent dans l'enseignement supérieur.

Les sortants sont plus souvent issus de classes sociales aisées ou titulaires d'une mention

Les titulaires de baccalauréats généraux représentent la majorité des sorties mais aussi des entrées sur le territoire, avec 3 150 sortants pour 1 800 entrants

► **figure 1.** Pour les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, les entrées et sorties se compensent. Les personnes les plus mobiles sont celles dont l'origine sociale est la plus aisée, et celles ayant eu les meilleurs résultats au baccalauréat.

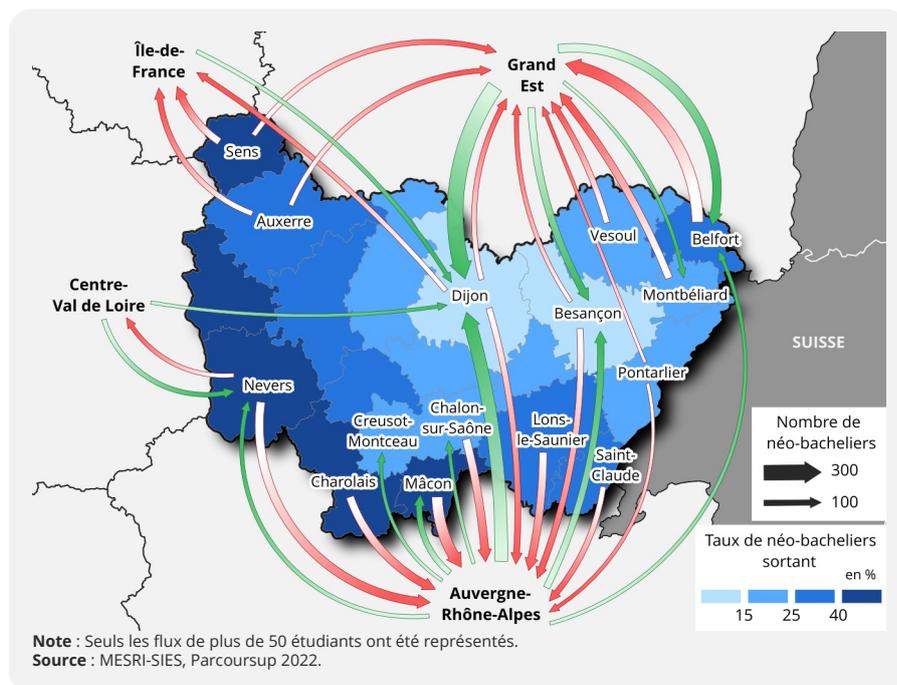
Les étudiants d'**origine sociale très favorisée** représentent 45 % des sortants de la région, pour 30 % de l'ensemble des néo-bacheliers. Ils ont, a priori, davantage de moyens financiers leur permettant de faire face à des éventuels frais de déménagement ou de déplacements. Ils peuvent également s'acquitter de frais

d'inscription importants. Ils ont aussi plus souvent obtenu une mention. Quant aux plus modestes, un taux minimum d'élèves boursiers leur favorise l'accès aux formations de l'enseignement supérieur. Quelle que soit leur origine sociale, les étudiants ayant obtenu une mention élevée partent également plus souvent de la région que les autres. Parmi ceux ayant obtenu la mention très bien, 43 % acceptent une proposition en dehors de la région. C'est 31 % pour la France de province. Pour ceux ayant eu les félicitations du jury, le **taux de sortants** atteint 62 %, contre 46 % en France de province. Ces taux sont comparables à ceux de la région Centre-Val de Loire, qui bénéficie pourtant d'une plus grande proximité avec la région parisienne.

Un sortant sur cinq poursuit ses études dans l'agglomération lyonnaise

Plus d'un sortant de la région sur trois est admis en Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 2**. Parmi eux, plus de la moitié, issue de toute la région, choisit la zone lyonnaise. Un quart des sortants part étudier dans le Grand Est mais de façon plus dispersée, dans des agglomérations comme Strasbourg, Nancy, Troyes ou Mulhouse. Enfin, 15 % se dirigent vers l'Île-de-France, en grande majorité sur Paris. Les néo-bacheliers qui résident aux franges de la région (Sénonais, Nivernais, Mâconnais, etc.) sortent plus souvent de Bourgogne-Franche-Comté. Ils privilégient bien souvent la proximité géographique en choisissant une formation dans une région

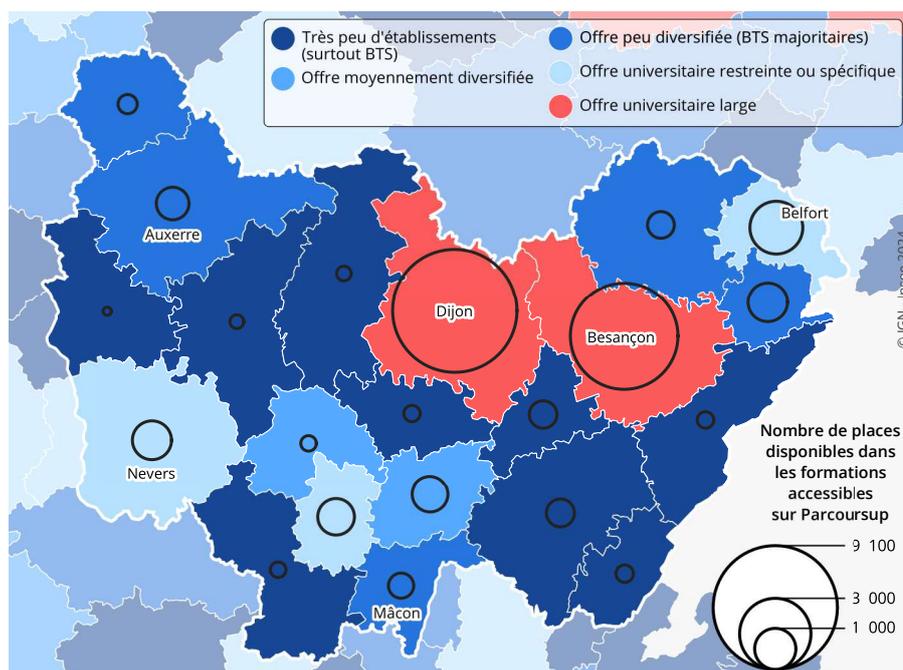
► 2. Taux de néo-bacheliers sortants et principaux flux, selon la zone d'emploi de résidence et d'étude



limitrophe. Ainsi, un tiers des néo-bacheliers des zones d'emploi de Mâcon et du Charolais acceptent une proposition d'admission en Auvergne-Rhône-Alpes. Les néo-bacheliers originaires des zones de Nevers et Cosne-Cours-sur-Loire poursuivent leurs études sur Clermont-Ferrand et Bourges, tandis que ceux de Sens se dirigent vers Paris ou Troyes. 30 % des sortants sont originaires de l'une de ces cinq zones. À l'inverse, la région accueille quelques néo-bacheliers des

franges du Grand Est, notamment depuis Chaumont vers Dijon et depuis Mulhouse pour Belfort. Lorsqu'ils sortent de la région, les néo-bacheliers d'origine sociale très favorisée et ceux ayant obtenu les meilleures mentions se dirigent plus volontiers vers Lyon et Paris, notamment pour des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) réputées ou des formations d'écoles d'ingénieurs. Les autres optent plus pour des brevets de techniciens supérieurs (BTS) ou des bachelors universitaires de technologie (BUT). Pour cela, ils choisissent des zones d'emploi limitrophes, ne nécessitant pas forcément de déménagement ou de coûts de transports trop onéreux.

► 3. Capacité et typologie de l'offre de formation par zone d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Dijon et Besançon concentrent les deux tiers de l'offre de formation

Avec 65 % des capacités d'accueil, les zones de Dijon et Besançon concentrent l'offre de formation régionale avec une large diversité d'enseignements ► **figure 3**. Ces deux pôles génèrent un nombre d'étudiants propice à garantir un volume de formations suffisant pour offrir des postes permanents d'enseignant et assurer la rentabilité des gros investissements nécessaires au fonctionnement des établissements d'enseignement. Or, Dijon et Besançon sont relativement proches alors que la région est vaste. L'offre de formation est beaucoup plus restreinte ailleurs dans la région, essentiellement des BTS ou BUT et des pôles intermédiaires, comme les campus d'Auxerre, Le Creusot,

Nevers et l'université de technologie de Belfort Montbéliard (UTBM). Dans les territoires éloignés, les néo-bacheliers peuvent trouver la formation souhaitée dans un environnement plus proche, mais en dehors de la région.

Au total, la Bourgogne-Franche-Comté propose plus de 500 formations et peut accueillir près de 25 000 étudiants. Cette capacité est supérieure aux 21 900 candidats ayant accepté une proposition d'admission sur Parcoursup, dont 5 000 candidats en réorientation ou en reprise d'études.

La Bourgogne-Franche-Comté est l'une des régions se distinguant le plus des tendances nationales en termes d'offre, avec davantage de places en BTS/BUT et moins de places en licences.

Un tiers des sortants rejoint une licence

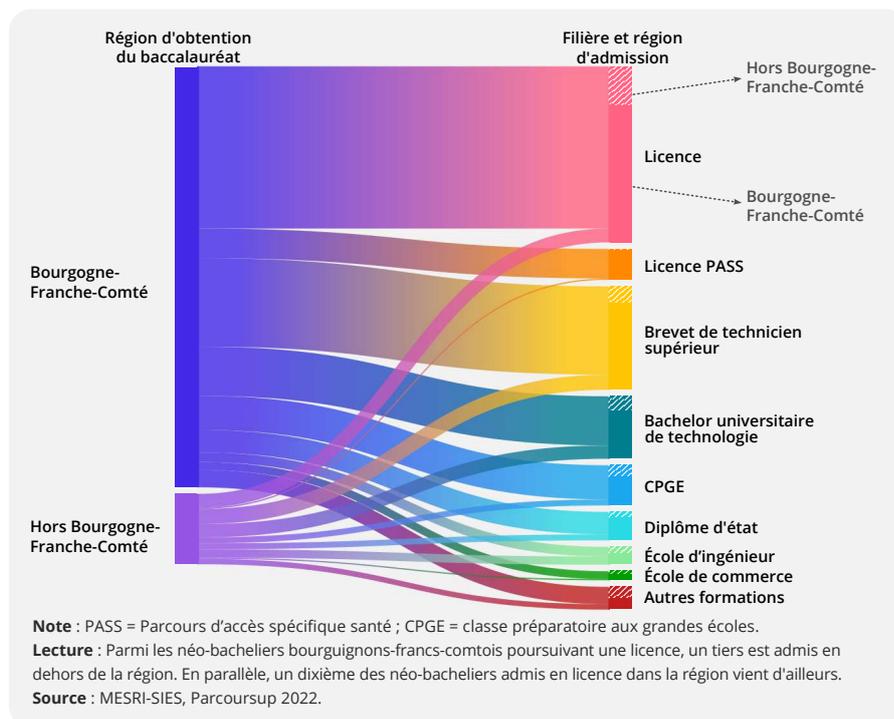
Près de la moitié des néo-bacheliers de la région poursuit son cursus en licence. Parmi eux, 1 550 personnes étudient en dehors de la région. C'est bien plus que les 610 néo-bacheliers qui viennent étudier en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 4**. Le taux de sortants reste néanmoins relativement faible en moyenne, avec 20 % de sortants contre 25 % pour l'ensemble des filières, mais varie fortement d'une licence à l'autre.

Les licences art, lettres et langues voient quatre étudiants sur dix accepter une place dans une autre région. Bien que le nombre de places dans ces licences soit excédentaire dans la région, elles sont concentrées et trop éloignées pour certains néo-bacheliers. De plus, la région ne propose pas toutes les spécialités. D'autres peuvent ainsi aller chercher ailleurs des parcours spécifiques.

Les néo-bacheliers visant des licences de droit, sciences politiques et de sciences-technologie sont, par la force des choses, plus mobiles que la moyenne. En effet, le nombre de places disponibles est inférieur au nombre de néo-bacheliers de Bourgogne-Franche-Comté acceptant une proposition d'admission dans ces disciplines.

À l'inverse, les licences santé médecine (PASS) et activités physiques et sportives (STAPS) voient chacune sortir moins de 3 % des néo-bacheliers de la région. Ce sont les deux seules licences à totaliser plus d'entrants que de sortants. En France, toutes les licences appliquent des quotas géographiques restrictifs. En Bourgogne-Franche-Comté, par exemple, les licences PASS ne peuvent accepter que 5 % d'étudiants hors académie, et les licences STAPS de 5 % à 10 %. Ces restrictions permettent l'accès aux formations locales les plus demandées à un minimum de candidats du territoire.

► 4. Filière d'étude des néo-bacheliers stables, entrants et sortants en Bourgogne-Franche-Comté



L'offre importante en BTS et BUT attire les néo-bacheliers

Des mesures favorisent l'accès aux formations de brevets de technicien supérieur (BTS) pour les bacheliers professionnels. Les bacheliers technologiques bénéficient de mesures similaires pour l'accès aux bachelors universitaires de technologie (BUT). Ces deux formations sont les filières les plus prisées après les licences. Elles sont choisies par 40 % des entrants en Bourgogne-Franche-Comté, 34 % des néo-bacheliers qui restent dans la région et 28 % des sortants. Malgré un grand nombre d'entrants, le solde des entrées-sorties est légèrement déficitaire pour ces deux offres de formation.

Les BTS des spécialités liées aux métiers des services sont les plus choisis par les néo-bacheliers de la région, suivis de loin par les BTS des spécialités liées aux métiers de la production. La présence de ces deux typologies de BTS dans la grande majorité des zones d'emplois de la région, contribue à expliquer un taux de sortants modéré, de 17 %. Ce taux est un peu plus élevé pour les BTS dans le secteur agricole, présents dans deux zones d'emploi sur trois. Dans une région où l'agriculture occupe une place importante, ces BTS sont attractifs et accueillent plus de néo-bacheliers qu'ils n'en voient partir ailleurs.

Le maillage territorial est moins dense pour les BUT puisqu'ils ne sont présents que dans une zone d'emploi sur deux. Les néo-bacheliers admis en BUT sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat général,

détiennent de meilleures mentions et sont d'origine sociale plus favorisée que les admis en BTS. Tous ces facteurs expliquent un taux de sortants plus élevé, de 28 % en moyenne, avec davantage de sortants pour les BUT dans le domaine de la production que les BUT dans le domaine des services.

Un néo-bachelier admis en CPGE sur trois sort de la région

8 % des néo-bacheliers bourguignons-francs-comtois se dirigent vers une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Un tiers part de la région. Malgré un nombre de places suffisant pour accueillir les néo-bacheliers de Bourgogne-Franche-Comté voulant accéder à cette filière, la région perd des néo-bacheliers, quel que soit le type de CPGE. Ces formations ne sont proposées qu'en quelques lieux et ne maillent pas la région, surtout pour les spécialités littéraires proposées dans deux lycées de la région, un à Dijon et l'autre à Besançon. Que ce soit dans les domaines économique, littéraire ou scientifique, la recherche d'un établissement mieux coté peut aussi expliquer des départs. Les taux de réussite aux concours des écoles considérées comme les plus attractives sont plus importants à Lyon, pour les élèves issus des classes préparatoires des lycées du Parc, de Sainte-Marie, ou encore des Lazaristes, qu'à Dijon pour le lycée Carnot ou Besançon pour le lycée Victor Hugo [L'Étudiant, février 2024, classement selon les résultats aux concours 2023]. De même, Paris concentre les classes préparatoires aux plus forts taux de réussite

aux concours d'entrée dans les grandes écoles. Les néo-bacheliers aux meilleures mentions plébiscitent ces lycées comme Louis-le-Grand, Henri-IV, Stanislas ou Janson-de-Sailly.

Le DE infirmier attire de nombreux néo-bacheliers d'autres régions

Le solde excédentaire de néo-bacheliers dans les diplômes d'État (DE) infirmiers permet tout juste de compenser le déficit des DE hors infirmiers et du secteur social. La capacité d'accueil régionale de ces formations est supérieure au nombre de néo-bacheliers bourguignons-francs-comtois y ayant accepté une proposition d'admission, mais le taux de sortants diffère beaucoup selon le type de DE. Le DE infirmier, qui accueille les trois quarts des

admis en DE, est celui avec le taux de sortants le plus faible, 19 %. Le solde des entrées-sorties est, de plus, excédentaire pour ce DE qui attire notamment les néo-bacheliers d'Auvergne-Rhône-Alpes. La région gagne ainsi plutôt des femmes, de toute origine sociale, et certains bacheliers avec les meilleures mentions. À l'opposé, le taux de sortants atteint 58 % dans les DE hors infirmiers. Ce diplôme propose des formations précises ne se trouvant que dans trois zones d'emplois de la région, à savoir, Dijon, Besançon et Nevers. Les néo-bacheliers éloignés de ces trois zones sont donc amenés à privilégier d'autres zones d'emplois en dehors de la région s'ils veulent obtenir ces diplômes. La mobilité est d'autant plus forte qu'ils résident dans une zone d'emploi proche de la frontière régionale.

Malgré un fort taux de sortants pour les préparations intégrées aux écoles d'ingénieurs, les entrants sont encore plus nombreux

À l'issue des admissions en préparations intégrées aux écoles d'ingénieurs, la région gagne 70 néo-bacheliers, mais elle en perd un peu plus dans les préparations intégrées aux écoles de commerce (90). Ces deux filières, chacune choisie par 2 % des néo-bacheliers, présentent les taux de sortants les plus forts, respectivement 67 % et 44 %. Pour les préparations intégrées aux écoles d'ingénieurs, ce taux élevé ne s'explique pas par une capacité d'accueil insuffisante, car elle est bien supérieure au nombre de néo-bacheliers de la région se dirigeant vers ces formations. La raison vient probablement d'un choix de spécialités non disponibles dans la région. De la même manière, les spécialités présentes dans les sept établissements de la région attirent des jeunes des autres régions. Pour les préparations intégrées aux écoles de commerce et de management, proposées par quatre établissements à Dijon, Sens, Belfort et Chalon-sur Saône, les sorties ne sont pas compensées par les entrées. La moitié des sortants dans cette filière se dirigent vers Lyon et un cinquième vers Paris. Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France concentrent à elles-seules la moitié de l'offre nationale pour les préparations intégrées aux écoles de commerce et de management. Les néo-bacheliers sortants, rejoignant cette filière, ont des mentions légèrement plus élevées que ceux qui restent. Ils sont également le plus souvent issus d'origine sociale favorisée ou plus, en lien avec le coût d'entrée dans ces écoles. Par exemple, il s'échelonne de 4 500 €/an dans l'école de gestion et de commerce (EGC) de Sens à 9 000 €/an dans la Burgundy School of Business (BSB) de Dijon. •

► Méthode

Le périmètre de cette étude concerne les néo-bacheliers hors apprentissage ayant accepté une proposition d'admission sur Parcoursup. Il ne couvre pas la totalité des étudiants inscrits dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

D'une part, certains néo-bacheliers sur Parcoursup n'ont pas reçu de proposition d'admission et d'autres n'ont finalement pas accepté de proposition d'admission.

D'autre part, les candidats de la plateforme ne sont pas tous des néo-bacheliers. Certains sont en réorientation, reprise d'études, remise à niveau, etc.

Enfin, certains étudiants ne passent pas par la plateforme pour accéder à une formation. Ce peut être des personnes acceptant une formation hors Parcoursup, redoublant, ou bien étudiant à l'étranger, tout particulièrement en Suisse dans le cas de la Bourgogne-Franche-Comté.

► Définitions

Un **néo-bachelier** est une personne ayant obtenu le baccalauréat en 2022. Le périmètre de l'étude porte sur ceux qui ont accepté au moins une proposition d'admission sur Parcoursup.

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France. Elle assure la transmission des candidatures aux formations, l'envoi des propositions d'admission aux candidats pendant la phase d'admission et la collecte de leurs réponses. L'acceptation définitive d'une proposition entraîne le refus de toutes les autres. Une part réduite de candidats ayant accepté une proposition d'admission renonce finalement à s'inscrire pour diverses raisons.

Les **sortants** sont les néo-bacheliers de Bourgogne-Franche-Comté ayant accepté une proposition d'admission pour une formation en dehors de la région. Les **entrants** sont les néo-bacheliers venant d'une autre région et ayant accepté leur proposition d'admission pour une formation en Bourgogne-Franche-Comté. Le fait d'accepter une proposition d'admission dans une autre région ne présume pas d'un déménagement.

Le **taux de sortants** correspond à la part de sortants, rapporté à l'ensemble des néo-bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en Bourgogne-Franche-Comté.

L'**origine sociale** d'un candidat est définie selon la catégorie socio-professionnelle la plus favorisée parmi celles de ses deux parents. Les néo-bacheliers d'**origine sociale très favorisée** ont par exemple au moins un parent chef d'entreprise (de plus de 10 personnes) ou cadre ou de profession intellectuelle supérieure ou dans l'enseignement.

Caroline Logeais, Clément Maneyrol
(Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- Pucher O. (Insee), Avila É., Thao Khamsing W. (Sies), « [En 2022, 58 % des nouveaux bacheliers quittent leur zone d'emploi en entrant dans l'enseignement supérieur](#) », Insee Première n° 2031, janvier 2025.
- Bluntz C., Boulet P., Delahaye-Le Mault A., « [La mobilité géographique à l'entrée dans l'enseignement supérieur](#) », Note d'information du Sies n° 2023-03, mars 2023.
- Fabre J., Pawlowski É., « [Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation](#) », Insee Première n° 1727, janvier 2019.

